



Lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement entre élèves

Tous les élèves des écoles, du CE2 au CM2, des collèges et des lycées vont être invités à remplir un questionnaire d'auto-évaluation sur le harcèlement à l'école.

Pourquoi ?

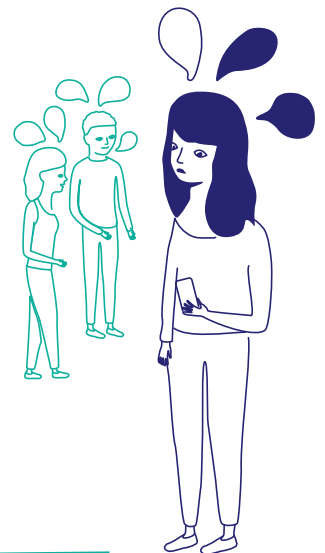
- ✓ Pour mieux détecter les situations de harcèlement au sein de l'école, du collège ou du lycée
- ✓ Pour éviter l'installation de situations de harcèlement entre élèves
- ✓ Pour engager toute l'école, le collège ou le lycée dans la lutte contre le harcèlement

Comment ?

- ✓ Au cours d'une séquence dédiée de deux heures en classe, entre le jeudi 7 et le vendredi 15 novembre
- ✓ En étant encadrés par des adultes, prioritairement leur professeur des écoles ou leur professeur principal
- ✓ Sur la base du volontariat : les élèves ne sont pas obligés de remplir le questionnaire ou de répondre à toutes les questions
- ✓ De façon anonyme : les réponses des élèves sont strictement confidentielles

Pour en faire quoi ?

- ✓ Les professeurs vont ramasser les questionnaires anonymes et les analyser pour :
 - évaluer s'il existe un phénomène de harcèlement dans la classe, l'école, le collège ou le lycée et agir en conséquence ;
 - évaluer la qualité de vie à l'école, au collège ou au lycée et mettre en place des actions pour l'améliorer.Ils partageront ensuite leur analyse avec le chef d'établissement et vous informeront, vous et vos enfants, des résultats de l'enquête.
- ✓ Les questionnaires remplis dans quelques écoles, collèges et lycées tirés au sort serviront à réaliser une analyse statistique sur le harcèlement à l'échelle nationale.



Ce temps dédié à l'école est aussi l'occasion de parler du harcèlement avec vos enfants. S'ils sont témoins ou victimes de harcèlement, parlez-en à une personne de confiance dans l'établissement. Vous pouvez aussi appeler le 3018



NON AU HARCÈLEMENT